



2022

**38 PROPOSITIONS POUR
LA DANSE SUR GLACE FRANÇAISE**

2026

Certains rêvent de l'Or Olympique en couple dans cette discipline la plus pourvoyeuse de médailles, d'autres cherchent à tranquillement glisser sur la glace en couple ou en solo ou en compagnie de leur famille, pour le plaisir, pour la forme physique ou un mode de vie sain.

Quelques soient les objectifs que visent les danseurs, les clubs doivent être en mesure de guider chaque pas de ces personnes avec la même vigilance et le rôle de la FFSG est de chercher des solutions pertinentes et solidaires pour accompagner la famille fédérale et notamment les dirigeants et les entraîneurs dans l'élaboration de stratégies de développement, de performance ou de haute compétition.

*Ces propositions **générales** constituent la déclinaison des 20 Axes transversaux du projet global de politique sportive sur l'Olympiade 2022/2026. Si ce projet était validé par les clubs affiliés, il appartiendrait alors aux différentes instances œuvrant au sein ou avec la FFSG (Csndg, Liges, Cd, Dtn) de les intégrer à leur plan **spécifique** d'actions en les coordonnant.*

1^{ère} PROPOSITION - Le règlement sportif qui sera validé en Juin 2023 restera en vigueur jusqu'en Juin 2026 à l'exception des modifications ISU sauf situations exceptionnelles

2^{ème} PROPOSITION - Organiser une réunion annuelle entre coachs et officiels d'arbitrage sur deux journées début septembre ayant pour thème :

- Les modifications réglementaires ISU
- Les modifications réglementaires FFSG
- Un débat avec un thème transversal :
Que faire pour reconnaître la valeur de l'encadrement Français et la faire progresser ?

3^{ème} PROPOSITION - Mettre en place une convention-labellisation quadri-annuelle très simplifiée dans ses démarches, basée sur la politique sportive du (de la) Président(e) du club affilié et sur l'évaluation des 8 critères suivants grâce à la supervision de la Ligue régionale concernée et le suivi de la Direction Technique Nationale :

- Le potentiel Développement
- Le potentiel Compétition
- L'ambition Haut Niveau
- Le projet Sport-Santé
- La valeur Formation
- Le projet Sport pour Tous
- La volonté Évènementielle
- Le Matériel spécifique

Ce calcul apportera à chacun des 163 clubs affiliés :

- Des moyens financiers sur 4 années correspondants à l'évaluation annuelle de sa politique sportive.
- Et/ou des moyens humains ponctuellement correspondants à l'évaluation annuelle de sa politique sportive.

4^{ème} PROPOSITION - Supprimer immédiatement et définitivement le socle commun danse-artistique qui est inadapté.

5^{ème} PROPOSITION - Rechercher avec chaque club local visant la pratique compétitive de la Danse sur glace les conditions de scolarité et d'entraînement adéquates permettant l'adaptation des horaires d'études aux horaires de glace par les différents niveaux d'établissements scolaires concernés.

6^{ème} PROPOSITION - Rebâtir une filière d'accès au haut-niveau performante pour les couples en accompagnant plusieurs pôles d'excellence sur la base d'une saine concurrence.

7^{ème} PROPOSITION - Préparer les bases d'une organisation structurelle afin que la FFSG puisse concurrencer celle du centre de Montréal et conserver ses talents en France quand ils accèdent au haut-niveau mondial.

8^{ème} PROPOSITION - Concentrer nos efforts sur la Détection de jeunes patineurs, notamment masculins, susceptibles d'avoir les qualités d'une pratique en couple et mettre en place des conventions spécifiques individualisées destinées à les encourager en direction de ce parcours sportif.

9^{ème} PROPOSITION - Mettre en place un projet de valorisation du patinage masculin au sein des établissements scolaires et des cours scolaires dispensés dans les patinoires via une convention spécifique avec l'Éducation Nationale destinée à sensibiliser les éducateurs et d'initier les garçons à la danse sur glace en se servant de l'inclusion de la Danse aux JO de Paris 2024.

10^{ème} PROPOSITION - Lancer pour développer les aspects ludiques d'un sport collectif, la création d'un challenge « Solos par équipes de 8 ».

11^{ème} PROPOSITION - Organiser une Coupe de France des couples avec les deux disciplines : danse sur glace et patinage artistique.

12^{ème} PROPOSITION - Mettre en place deux filières parallèles de type TDF avec les catégories couples et les catégories solos pour permettre l'organisation simultanée d'une coupe de France en solos par équipe (point 10) et de la coupe de France de couples (point 11).

13^{ème} PROPOSITION - Proposer un jumelage avec nos voisins Italiens, Allemands, Suisses, Luxembourgeois, Espagnols et Belges sur des tournois internationaux communs pour les catégories Benjamins, Minimes et Novices. Cette épreuve internationale pour jeunes se dénommera en France :

« Les Petits As de la Glace »

14^{ème} PROPOSITION - Lancer en coopération avec l'ISU le premier événement international par équipes sur le sol Français incluant sur deux journées la confrontation de deux équipes nationales.

Exemples : Match France-Usa (année 1)

Match France-Canada (année 2)

Match France-Japon (année 3)

15^{ème} PROPOSITION - Candidater pour le Championnat d'Europe de Danse sur glace 2025 soit 3 semaines avant les Jeux Olympiques d'hiver de Milan 2026.

16^{ème} PROPOSITION - Favoriser les initiatives des clubs dans leur politique de développement économique et plus précisément dans la recherche de partenariats divers.

17^{ème} PROPOSITION - Diminuer le coût des inscriptions et de **20%** celui des compétitions nationales pour les clubs.

18^{ème} PROPOSITION - Développer les compétitions avec jugement à distance

19^{ème} PROPOSITION - Lancer la commission de développement des disciplines d'expression pour coordonner les calendriers des événements majeurs de l'ensemble des disciplines d'expression de manière à permettre à des patineurs pratiquant deux disciplines de pouvoir y participer.

20^{ème} PROPOSITION - Nommer un délégué technique élu coordinateur des compétitions nationales de Danse sur Glace.

21^{ème} PROPOSITION - Augmenter de manière significative le montant des indemnités de formation pour le transfert de compétiteurs placés sur listes ministérielles SHN Jeunes, Seniors et Élites.

22^{ème} PROPOSITION - Redéfinir les critères des listes des Sportifs d'Excellence Régionale (SER) pour la Danse sur Glace..

23^{ème} PROPOSITION - Étendre le principe des indemnités de formation au niveau des transferts de compétiteurs en liste ministérielle Espoirs et en liste SER.

24^{ème} PROPOSITION - Créer le Centre National de l'Art et du Spectacle sur Glace (CNASG) en donnant une opportunité de reconversion à des sportifs sur liste SHN et SER.

25^{ème} PROPOSITION - Créer par voie statutaire et réglementaire la Maison des Entraîneurs au sein de la FFSG. Tout entraîneur diplômé, licencié et titulaire d'une carte professionnelle en fait gratuitement partie.

26^{ème} PROPOSITION - Formaliser par voie statutaire et réglementaire la représentativité des coachs par 3 au sein de la CSNDG avec voix délibérative c'est-à-dire avec accès au droit de vote. Les coachs seront choisis par la Maison des Entraîneurs en nombre double aux postes réservés dans la CSN et puis ils seront soumis aux votes des Présidents de clubs lors des AG des disciplines.

27^{ème} PROPOSITION - Systématiser la gratuité d'une place réservée aux entraîneurs titulaires d'une carte professionnelle et d'une licence et des officiels d'arbitrage dûment répertoriés par la Maison des entraîneurs et la CFOA, lors des compétitions internationales et nationales majeures organisées par la FFSG (Entraînements et Compétitions).

28^{ème} PROPOSITION - Encourager le développement du patinage compétitif adulte et senior dans son essor

29^{ème} PROPOSITION - Lancer à l'occasion des grands évènements majeurs la journée des licenciés incluant l'octroi à chacun d'une place gratuite lors de la 1ere journée d'épreuves

30^{ème} PROPOSITION - Concrétiser le rôle de la préparation physique spécifique au sol par le recrutement d'un préparateur physique national en soutien des clubs de DG, des patineurs et de la formation des coachs ayant pour but de faire partager l'évolution scientifique des méthodes d'entraînement au service du suivi des sportifs.

31^{ème} PROPOSITION - Mettre à disposition un préparateur mental en soutien des clubs de DG et de la formation des coachs ayant pour but de résoudre les difficultés inhérentes à la relation entraîneur/entraînés notamment dans les différentes phases de maturité et quant à la façon de rebondir après chaque échec.

32^{ème} PROPOSITION - Concevoir la mise en place d'actions spécifiques sur le Handisport de glace et faciliter l'accès à la compétition des personnes en situation de handicap.

33^{ème} PROPOSITION - Organiser via l'IFNMG et la Maison des Entraîneurs une formation annuelle pour les entraîneurs titulaires d'une carte professionnelle et d'une licence lors de toutes les compétitions internationales et/ou nationales organisées par la FFSG.

34^{ème} PROPOSITION - Accompagner les sportifs titrés ou médaillés lors des championnats ISU et JO dans leur reconversion professionnelle grâce à un programme de soutien incluant la gratuité de leur formation à toute activité fédérale qu'elle soit professionnelle ou bénévole.

35^{ème} PROPOSITION - Supprimer toutes les compétitions pendant les grands événements internationaux organisés par la FFSG (Championnat ISU soit : Europe, Monde Junior, Monde Sénior).

36^{ème} PROPOSITION - Envisager une coordination des CSN/LIGUES avec la Fédération Française de Hockey sur Glace pour la coordination des calendriers compétitifs respectifs.

37^{ème} PROPOSITION - Prévoir un système de rétrocession plus incitatif aux clubs concernés par la Tournée de galas des équipes de France de patinage et de Danse.

38^{ème} PROPOSITION - Conserver sur 4 ans les tarifs actuels des licences pour la pratique de la Danse sur Glace.